



# MARINGUES



# Brèves ... Brèves ...

## CALENDRIER DES FOIRES ANNEE 2008

7 JANVIER	:	Les Rois
4 FEVRIER	:	1 <sup>er</sup> Lundi de Février
11 FEVRIER	:	Les Brandons
17 MARS	:	Les Rameaux
31 MARS	:	Quasimodo
28 AVRIL	:	Les Rogations
12 MAI	:	Lundi de Pentecôte
23 JUIN	:	La St Jean
28 JUILLET	:	Dernier Lundi de Juillet
1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE	:	1 <sup>er</sup> Lundi de Septembre
6 OCTOBRE	:	1 <sup>er</sup> Lundi d'Octobre
27 OCTOBRE	:	Lundi avant Toussaint
24 NOVEMBRE	:	Dernier Lundi de Novembre
22 DECEMBRE	:	Lundi avant Noël

## Transfert du siège du bureau de vote n° 3 de la Halle des Sports à la Maison des Associations

Par délibération en date du 25 juillet 2007, le Conseil Municipal a décidé de transférer le siège du 3<sup>ème</sup> bureau de vote à la Maison des Associations, Route de Vichy.

En effet, du fait qu'à partir de 2008 où deux élections vont avoir lieu de façon concomitante, il est apparu opportun de procéder au transfert du bureau de vote n° 3 ; la maison des associations est facile d'accès et des salles sont disponibles en rez-de-chaussée.

Par conséquent, les électeurs concernés devront donc se rendre à la Maison des Associations pour toutes les consultations électorales qui auront lieu à partir de 2008.

## REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2007

- ☛ Mercredi 10 Janvier
- ☛ Mercredi 28 Février
- ☛ Mercredi 28 Mars
- ☛ Jeudi 26 Avril
- ☛ Mercredi 30 Mai
- ☛ Jeudi 28 Juin
- ☛ Mercredi 25 Juillet
- ☛ Mercredi 26 Septembre
- ☛ Mercredi 31 Octobre
- ☛ Jeudi 6 Décembre

## Permanence de Bernard FAURE, Maire

Monsieur le Maire  
reçoit chaque Jeudi,  
à partir de 17 heures 30.

Il se tient à disposition  
de toutes les personnes  
qui désirent le rencontrer.

Il est préférable de prendre  
rendez-vous auprès du service  
accueil de la Mairie.

## LA MISSION LOCALE

La MISSION LOCALE s'adresse à tous les jeunes, inscrits ou non à l'ANPE, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme âgés de 16 à 25 ans. Vous recherchez un emploi, une formation, vous souhaitez retravailler votre orientation professionnelle, faire le point sur votre situation, être accompagné dans votre recherche d'emploi, vous recherchez une information ou une aide (travail, logement, droit, social ...) : la MISSION LOCALE se tient à votre disposition à Thiers ou en permanence à Maringues.

La MISSION LOCALE prend en compte vos atouts et vos difficultés personnels, elle vous propose un accompagnement individuel vous permettant d'atteindre les objectifs que vous vous serez fixés en matière d'emploi, avec un conseiller professionnel référent, en tenant compte de la réalité de votre situation. Cet accompagnement peut être d'ordre social et/ou professionnel.

La MISSION LOCALE travaille en partenariat avec des professionnels de l'emploi, du secteur économique et du secteur social.

**Permanence à la mairie de Maringues tous les mercredis matin de 9h à 10h30, avec ou sans rendez-vous, avec Christelle PEIXOTO (MISSION LOCALE de l'arrondissement de THIERS : 7 rue Fernand Forest - 63300 THIERS  
Tél. 04 73 80 49 69 - E.mail : ML.Thiers@wanadoo.fr)**

## Révision annuelle des listes électorales

Les opérations de révision annuelle des listes électorales ont débuté le 1<sup>er</sup> septembre. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2007 inclus.

Les personnes majeures qui ne sont pas déjà inscrites sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les ressortissants des autres états membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard le 31 décembre 2007. De plus, les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> Mars 1989 et le 28 Février 1990 font l'objet d'une inscription d'office par la commission administrative.



# Editorial

## Deux structures pour une même ambition

Limagne Bords d'Allier est née en Décembre 1999, huit années déjà.

La commune de Maringues a, bien évidemment, joué un rôle moteur dans cette démarche de regroupement intercommunal. C'est grâce à son initiative et à son impulsion que cette structure a été mise en place, réunissant des femmes et des hommes élus, avec certes des conceptions, des sensibilités diverses, mais une vision commune et à long terme, de l'avenir de notre territoire.

Cinq des six communes ont adhéré à la Communauté. Elles ont décidé de prendre le même chemin, et de travailler ensemble pour mettre en œuvre un développement réfléchi et ambitieux, au service des habitants.

A l'époque et sans doute encore aujourd'hui, certains ont dû ou doivent se questionner. Pourquoi s'associer, chacun peut ou doit se débrouiller seul, d'autant que nous, à Maringues, nous sommes chef-lieu de canton, le bourg-centre...

Au contraire, nous pensons que les moyens doivent être mutualisés, les idées mises en commun, dans le respect de la personnalité de chacun et de la spécificité de chaque commune.

La démarche intercommunale n'affecte en rien l'existence des communes, loin de là.

Oui, nous avons bien fait d'aller dans ce sens.

Après avoir été hébergée dans les locaux de la Mairie, notre communauté dispose depuis Juillet dernier, de bureaux situés au cœur de Maringues. Elle a donc maintenant véritablement pignon sur rue. Son programme d'actions en faveur de la population est connu et apprécié ; c'est un bilan positif, au service de la jeunesse, de la petite enfance, de l'habitat...

Le second Contrat Local de Développement vient d'être signé avec le Conseil Général ; c'est une programmation sur 5 ans, bénéficiant également du soutien de la Région, et du Pays de Vichy, et qui vise à mettre en œuvre des actions réalistes et cohérentes dont chaque commune va avoir des retombées concrètes.

C'est dans ce contexte que la commune de Maringues poursuit sa stratégie de développement, par la mise en place de moyens techniques notamment (PLU - ZPPAUP, Etude d'Aménagement Communale) au service de tous.

Dans ce 47<sup>ème</sup> bulletin d'information, chacun va pouvoir prendre connaissance des projets, de l'état d'avancement des études, et du bilan des réalisations.

Au travers de mon propos, je voudrais simplement vous faire partager mon sentiment.

Commune et Communauté de Communes, ces deux structures agissent avec le même sens de l'intérêt général, au service et à l'écoute des habitants.

Vous le savez, je vous le dis souvent : notre société change, les choses deviennent complexes, il y a des défis à relever. Les collectivités doivent faire face à de nouveaux problèmes, répondre aux attentes des citoyens ; pour cela, tous les moyens doivent être mis en œuvre, et de manière la plus rationnelle qu'il soit.

Certains d'entre vous connaissent des difficultés matérielles, de santé etc..., mais de tout cœur, vous tous Maringaises et Maringois, recevez mes meilleurs vœux pour 2008 et je vous souhaite de passer les meilleures fêtes de fin d'année possibles.

Bernard FAURE



### Cérémonie des vœux

**Bernard FAURE, Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux auront le plaisir, à l'occasion de la nouvelle année, de convier les représentants des Administrations, des Associations et tous les Maringaises et Maringois, à la cérémonie des vœux qui se tiendra :**

**Salle d'Honneur (Place de la Mairie) Vendredi 4 Janvier 2008 A 19 Heures.**

# Travaux ... Travaux ... Travaux

Chacun peut le constater chaque jour, bon nombre de travaux sont effectués en régie, c'est-à-dire directement par les agents des services techniques.

Lors de ces dernières semaines, ils ont procédé à :

Récupération du trop plein du lavoir, par une canalisation qui se déverse dans la rivière.



Aménagement au village des fourniers  
La salle communale a fait l'objet d'un agrandissement pour l'installation de toilettes.

Mise en place de gravier sur les chemins.

Extension du réseau d'assainissement Rue du Trésor, à la Croix du Fût

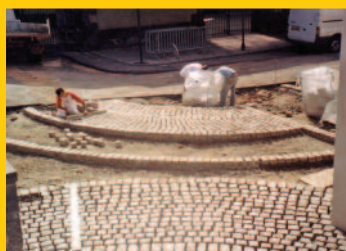
Modification du bateau des trottoirs à divers points du centre ville

## Réfection de la voirie

Goudronnage réalisé en ville et dans les hameaux. Pour cette opération, les fournitures et matériaux représentent 54 T d'émulsion (goudron) et 560 T de gravillons.

## Aménagement en centre ville autour de la Halle aux Marchés.

Un pavage est installé Place François Seguin, et entre la Halle et le marché couvert. Ces travaux s'inscrivent dans une opération de reconquête du cœur de village : des parkings ont été matérialisés au sol, des motifs en forme de rosace viennent agrémenter l'espace public.



## UN POINT SUR LE S.I.E.G.

(Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz)

Créé par arrêté préfectoral du 14 mars 1947, le SIEG est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'Electricité sur le Territoire de ses communes membres.

Il est composé de 473 communes dont 132 dites « isolées », c'est le cas de Maringues. Une réforme statutaire a été mise en œuvre lors de l'assemblée générale de Septembre dernier.

Le syndicat assure également un certain nombre de compétences optionnelles, qui lui sont transférées par les communes adhérentes : études des questions relatives au gaz (approvisionnement - transport...) à l'éclairage public.

Toutes ces missions font de lui un partenaire privilégié des collectivités locales.



## PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement réalisés par l'entreprise SADE sont achevés au village des Goslards.

Le poste de relèvement a été mis en service fin Octobre.

Le village est maintenant raccordé à la station d'épuration.

En ce qui concerne la Côte Rouge, le chantier est également terminé. La réception définitive a eu lieu à la mi-novembre, en présence des représentants des communes de St Laure et St Ignat.

En vertu des orientations du schéma communal d'assainissement réalisé en 1999-2000, une troisième phase de travaux va être programmée pour 2008 ; il s'agit de l'équipement de Pont-Picot.

Le dossier est en cours de préparation, la première étape est le choix du maître d'œuvre et le dépôt des demandes de subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

# Travaux ... Travaux ... Travaux

## CHEMIN DE LA CROIX DU FÛT

Suite aux interventions des divers concessionnaires de réseaux (eau - électricité - gaz...) le chemin de la Croix du Fût a été endommagé et son état nécessitait une totale réfection.

C'est maintenant chose faite.

En septembre dernier, l'entreprise Eurovia a réalisé les travaux suivants : terrassement - revêtement bicouche - mise en place de regards et de bordures en béton.

Leur montant s'élève à 80.230 €uros TTC ; une aide de l'état a été accordée à la commune dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement pour 18.300 €uros.

Cette réfection s'est achevée par l'intervention des Services Techniques qui ont mis en place du sable sur les trottoirs.



### RESEAU D'EAU POTABLE EN CENTRE VILLE

Dans le cadre du renforcement des réseaux de distribution en eau potable, la SEMERAP a réalisé des travaux en centre ville : Rues de la Halle - de Barny - du Presbytère - Rue Sirmont - Rue de l'Hôtel de Ville - Place Michel de l'Hospital - Boulevard du Chéry - Place François Seguin...

L'intervention a consisté au remplacement des canalisations et à la reprise des branchements particuliers. Elle n'a aucune incidence financière sur le budget communal, elle est entièrement prise en charge par le Syndicat Basse Limagne.

### QUARTIER DU DOURMILLON, UN NOUVEAU LOOK !

Après plusieurs mois de travaux réalisés par l'entreprise DOMAS (Riom) le quartier du Dourmillon a changé son image : plus de fils électriques et de téléphone, plus de poteaux béton.

Une opération de dissimulation des réseaux aériens a été menée de pair avec la rénovation de l'éclairage public.

Le quartier est maintenant doté de candélabres, Rue du Dourmillon, Rue de la Croix du Fût.

D'ici quelques semaines, ce sera le tour de la rue du 19 Mars ; la décision de changer les lampadaires a été également prise, et ceci afin d'assurer, une certaine homogénéité et renforcer l'esthétique.

Pour ce nouvel équipement, la charge communale est de 8.344 € TTC.

### ANCIEN PRESBYTÈRE AMÉNAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS

L'aménagement de 2 logements dans l'ancien presbytère, boulevard du Chéry, nécessite une restructuration complète des locaux. Les travaux consistent en un aménagement intérieur, sans toucher à la structure du bâtiment.

Au printemps, l'entrée a été modifiée par les services techniques. Depuis quelques semaines, les artisans locaux retenus pour cette réalisation, interviennent pour les lots suivants :

✓ Electricité - VMC - Antenne TV :  
CHASSAGNE 10.403,23 € H.T.

✓ Cloisons sèches - doublage :  
UNIBAT-GRZESKIEWICZ 5674,99 € H.T.

✓ Menuiseries (Intérieures et Extérieures) :  
DOLAT 7455 € H.T.

Les travaux de peinture et de plomberie seront réalisés en régie.

Pour le lot chauffage (Fuel) une étude a été confiée au Bureau LACLAUTRE (Montluçon) afin de définir un cahier des charges précis pour organiser une mise en concurrence.



## ENFANCE – JEUNESSE

### Relais Assistantes Maternelles :

Claudine BUISSON tient des permanences d'informations tous les jeudis de 13h à 16h30.

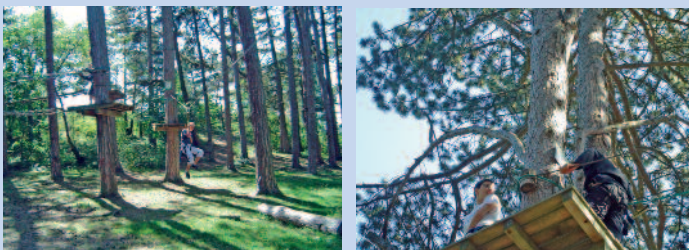
Tel : 04 73 73 86 94.

En plus des ateliers réguliers, des séances de psychomotricité ont été mises en place à la salle des fêtes de Maringues pour permettre aux enfants d'utiliser l'espace et le matériel. Une sur le mois d'octobre et une en novembre.



### Actions Ados :

Deux sorties ont eu lieu, l'Accro branche à Charade en Septembre et le Karting à Bord l'Etang en octobre.



D'autres actions sont prévues prochainement : Patinoire...

Pour toutes inscriptions ou renseignements complémentaires, contacter : TIXIER Martine

### CLSH :

Avec toujours plus d'inscrits, le CLSH organisé cet été a proposé de nombreuses activités aux enfants : accro branche, tir à l'arc, piscine, labyrinthe, camping mais aussi, jeux traditionnels et promenades...



## FESTIVAL ART ET PASSION

Pour sa 5<sup>ème</sup> édition le festival a accueilli 37 artistes amateurs qui ont exposés leurs travaux pour le plaisir des yeux et du cœur, avec la participation exceptionnelle du sculpteur céramiste Jean-Michel BARATHON. De nombreux visiteurs sont venus découvrir et encourager les talents des passionnés d'art.



## CONTRAT LOCAL DE DEVELOPPEMENT

Le Conseil Général du Puy de Dôme s'était engagé dans une politique de développement des territoires notamment en contractualisant avec les Communautés de Communes via un CLD. Notre contrat a démarré en 2002 et a servi de fil conducteur durant les cinq années qui se sont écoulées (2002/2006) en annonçant les actions à mener en priorité sur le territoire communautaire.

2007 a été pour nous une année de transition pour faire le bilan des actions menées. Il a été présenté en réunion publique le 15 septembre dernier à la population du territoire. Tous les habitants ont pu être consulté et ont donc été associé à la mise en œuvre de ce projet communautaire.

2007 a aussi été pour nous l'année de programmation du CLD de deuxième génération pour les années 2008/2012.



Cette année de contractualisation va permettre d'engager de nouvelles actions.

## ZA DU CHAMP MOUTIER

6 lots ont été vendus. Des options ont été prises. Pour tous renseignements sur les terrains encore disponibles contacter la Communauté de Communes.



# Inauguration ...

## INAUGURATION DU MARCHÉ COUVERT DES BUREAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET DU SQUARE DES MARRONNIERS



Samedi 30 juin dernier, à 15 heures, la cérémonie d'inauguration du marché couvert, des bureaux de la Communauté de Communes et du Square des Marronniers s'est tenue sous la présidence de Bernard FAURE, Maire et Président de « Limagne Bords d'Allier », entouré à cette occasion de nombreuses personnalités parmi lesquels Michel CHARASSE, Sénateur Maire, Claude BOILON, Vice-président du Conseil Général, représentant le Président GOUTTEBEL, Bernard VEISSIERE, Conseiller Général, Président du Syndicat d'Electricité, les conseillers généraux Eric GOLD, Daniel PEYNON, Pierre GUILLON ; de nombreux autres élus locaux participaient également à cette manifestation : les maires des communes membres de la Communauté, les élus municipaux.

Les représentants des administrations, des associations avaient également répondu présents à l'invitation.

Lors de leur allocution, les élus ont souligné l'importance de cette réalisation menée conjointement par la commune de Maringues et par la communauté de communes qui répond à un triple objectif :

- la reconquête du centre ville
- le soutien et la dynamisation du marché hebdomadaire
- le nouveau siège social et les bureaux de la communauté

Animée par les Enfants de la Limagne, l'après-midi portes ouvertes connut un vif succès ; le public nombreux venu des 5 communes du territoire communautaire visita le marché couvert au rez-de-chaussée, et ensuite sur les 2 niveaux les locaux abritant la Communauté de Communes. L'après-midi fut clôturée par un bien sympathique vin d'honneur préparé par les commerçants locaux (boulangers-pâtisseries).





Lors du précédent bulletin municipal, nous vous avons fait part d'un nouvel équipement en cours d'étude.

Depuis le dossier a évolué et le projet prend forme.

Le maître d'œuvre retenu, le Cabinet BRUHAT-BOUCHAUDY a rencontré à plusieurs reprises, la commission ad hoc (Elus et Utilisateurs). Cette dernière a remis à l'architecte un cahier des charges retraçant le plus précisément possible les besoins et les attentes.

L'équipe d'ingénierie a présenté un projet qui a fait l'objet d'une validation définitive fin Novembre.

Les principales caractéristiques sont :

- \* une salle omnisports avec ses annexes (rangements, vestiaires, bureaux et sanitaires)
- \* un hall avec une buvette
- \* un office (pour les manifestations festives)
- \* des tribunes extérieures : environ 290 places dont 7 pour les personnes à mobilité réduite
- \* des gradins intérieurs : 144 places
- \* sur la terrasse : buvette extérieure

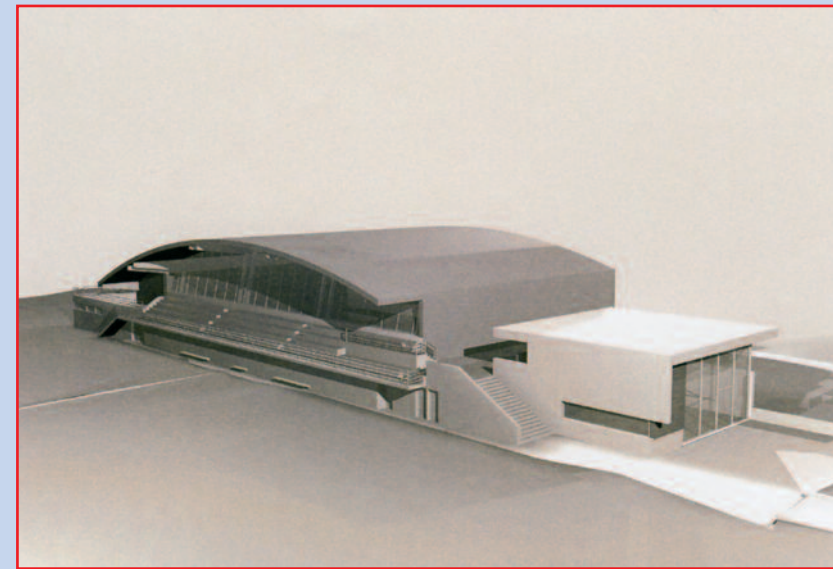
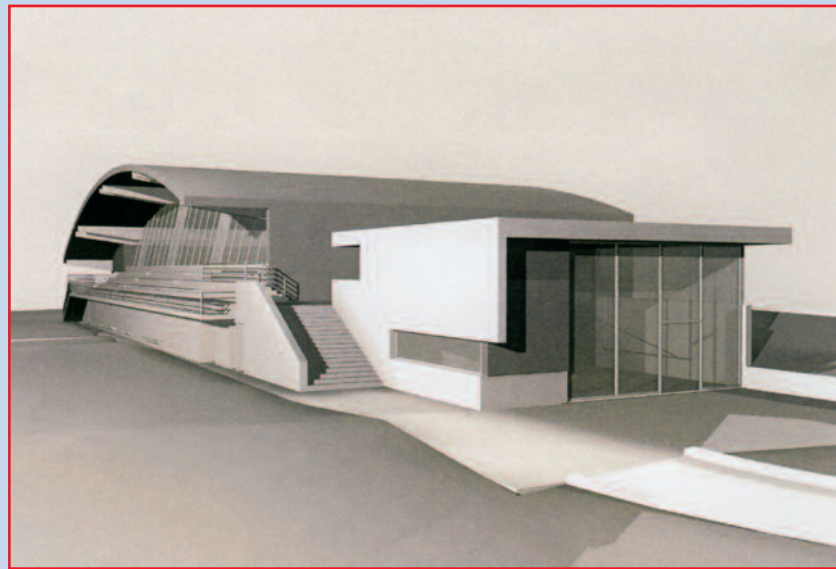
La surface totale avoisine 1400 m<sup>2</sup>.

Les plans feront l'objet d'une publication ultérieure. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) et la demande de permis de construire sont en cours d'élaboration par Monsieur BOUCHAUDY. C'est une phase constitutive du dossier relativement longue.

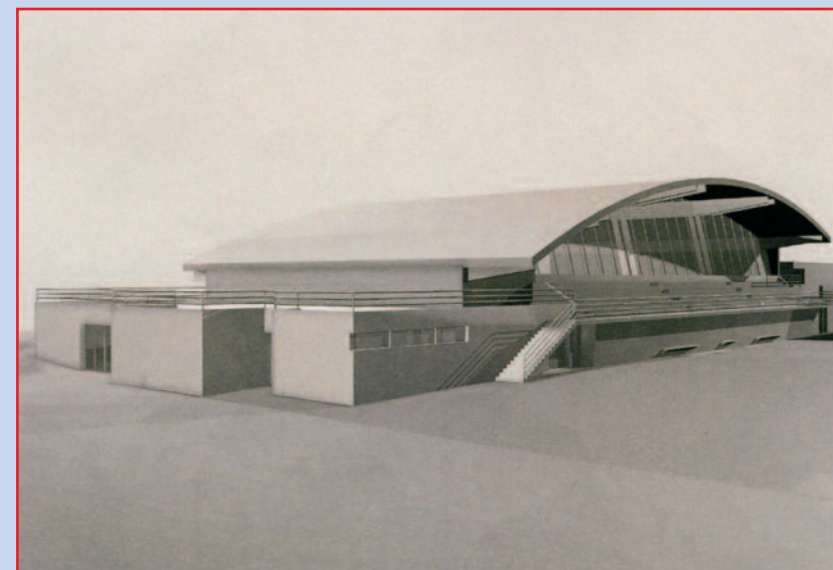
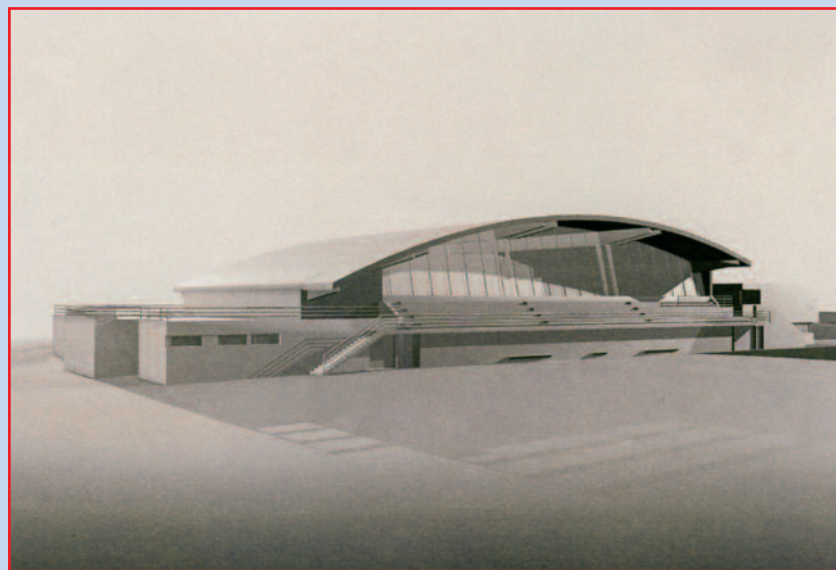
Parallèlement, la commune maître d'ouvrage, va s'attacher dans les prochaines semaines à déposer les demandes de subvention auprès du Conseil Général, et du Conseil Régional dont l'aide financière sera bonifiée grâce à l'adhésion de la Communauté de Communes au Pays de Vichy. Ce projet sera aussi soutenu par les instances fédérales sportives (foot et tennis).

Cet équipement qui vient en complément d'un complexe existant, a pour vocation d'accueillir la jeunesse de l'ensemble du territoire communautaire.

Il sera aussi un véritable lieu d'échange, de rencontre entre toutes les générations, répondant



## Projet de construction d'un équipement associatif au complexe sportif



**Maître d'ouvrage :**  
COMMUNE DE MARINGUES

**Equipe d'Ingénierie :**

**Maître d'œuvre :**  
Cabinet BRUHAT-BOUCHAUDY  
Architectes  
7 Place de la Gare  
63400 CHAMALIERES  
Honoraires : 77.645,14 € H.T.

**Economiste :** Tech Ingénierie  
12 rue du Montat  
63670 LA ROCHE BLANCHE  
Honoraires : 28.665,56 € H.T.

**Bureau d'études Structure Béton :**  
Etudes Béton  
6 rue Viviani  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Honoraires : 14.120,06 € H.T.

**B.E. Structure Bois :** SYLVA CONSEIL  
66 rue des Courtiaux  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Honoraires : 13.266,12 € H.T.

**BE Fluides :** ACTIF  
1 rue Marie Curie  
63500 ISSOIRE  
Honoraires : 17.193,12 € H.T.

**Acousticien :** ECHOLOGOS Auvergne  
53 rue des Sauzes  
13170 AUBIERE

**Contrôleur Technique :** NORISKO  
2 Avenue Léonard de Vinci  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Honoraires : 13.208,00 € H.T.

**Etude de Sol :** SIC INFRA  
63115 MEZEL  
Honoraires : 2.350,00 € H.T.

**Coordonnateur SPS :** GAYAUD  
46 Rue des Gravouses  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Honoraires : 2.450,00 € H.T.

### Création d'un auvent au Complexe Sportif

Le complexe sportif connaît une activité très dense. Il est un véritable lieu de rencontre entre les générations. Il a été doté d'un équipement supplémentaire il y a quelques semaines : la création dans la cour intérieure d'un auvent, destiné à mieux accueillir les utilisateurs notamment pour les manifestations de plein air.

D'une surface de 85 m<sup>2</sup> environ, nous pensons qu'il va être apprécié de tous.

De plus, il assure une bien plus grande sécurité que les « barnums ».



### Agrandissement de la cuisine de la Salle d'Honneur



Les salles d'Honneur et Annexe sont utilisées quasiment tous les week-ends par les associations pour leur soirée festive et/ou par les Maringois pour des manifestations d'ordre privé (fête de famille...). Au fil des années, la cuisine s'est avérée exiguë, pour la confection des repas notamment.

La Municipalité a donc décidé de remédier à ce léger problème, par un agrandissement.

Les travaux ont été réalisés par les agents des services techniques et quelques entreprises locales pour les lots électricité, carrelage... Ces nouveaux locaux sont mis en service depuis septembre.

Aménagés en 2 pôles distincts, l'un pour la préparation des repas, l'autre pour la distribution et la vaisselle, ils ont été équipés en matériels neufs : cuisinière - four électrique - étuve...tables de travail...

Espérant avoir ainsi répondu aux attentes des nombreux utilisateurs, nous souhaitons que cette nouvelle cuisine moderne et fonctionnelle, leur donne satisfaction.

### CHALLENGE « Louis VIENNE »

En cours d'année, un week-end sportif important s'est déroulé dans notre commune : une coupe Nationale de Foot Entreprises appelée « Challenge Louis Vienne ».

Elle concernait les personnels des centres de recherches et filiales du Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.).

Un Maringois d'origine, Jérôme SEGUIN, Président de l'Association Sportive du Centre d'Etudes de Saclay, avait été chargé de l'organisation de cet évènement sportif, et c'est donc tout naturellement qu'il choisit Maringues.

Avec plaisir, et en accord avec les responsables de l'U.S.M., la Municipalité accepta de mettre à disposition les installations Route de Vichy.

Pour la partie festive - Cérémonie de clôture et soirée de gala - la salle d'Honneur était louée par les organisateurs.

Pendant 2 jours, douze matches se sont tenus au complexe sportif, dans le plus grand sérieux et l'esprit compétitif.

Plus d'une centaine de personnes, venant de toute la France, ont pu ainsi découvrir Maringues et ses équipements et plus largement l'Auvergne.





# Une commune bien fleurie

Le Concours des Maisons Fleuries a connu cette année un vif succès avec 20 participants.

Ils ont embelli leur maison, leur quartier mais aussi l'ensemble de la commune qui est devenue ainsi plus attrayante.

La remise des prix a eu lieu, comme à l'accoutumée, pendant la fête, Dimanche 9 Septembre dernier. Ce fut l'occasion de les féliciter et de leur adresser nos remerciements pour leur participation.

Le jury présidé par Yves DENIER, 1er Adjoint, composé de : Yolande BURETTE, Lydie KACZMAREK, Suzanne VELLA, Robert CLAUD, Robert DUMAS DE VAULX, Laurent LEBON et Carle PENARANDA a procédé au classement suivant :



## Maison avec jardin - 13 concurrents - 1.535 €uros

1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Jacqueline CHOSSON - 16bis rue de l'Enfer - 1963 points - 200 € ● 2<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Huguette MARSAUD - Vensat - 1900 points - 190 € ● 3<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Yvette GAGNEVIN - Vensat - 1836 points - 180 € ● 4<sup>ème</sup> prix : M<sup>r</sup> Christian BEAL - 18 rue de l'Enfer - 1802 points - 170 € ● 5<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Florence ALEXANDRE et M<sup>r</sup> Philippe MONLOUP - Rue des Peyrouses - 1788 points - 130 € ● 6<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Lucinda DA COSTA - 27 Rte de Clermont - 1698 points - 120 € ● 7<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Jacqueline SEGUIN et M<sup>r</sup> Christophe PALISSE Pont-Picot - 1690 points - 110 € ● 8<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Lucette COMBARNOUS - 6 rue Maurice Vacher - 1602 points - 100 € ● 9<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Odette ROBERT - Vensat - 1371 points - 80 € ● 10<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Eliane CHAPUT - Vensat - 1304 points - 75 € ● 11<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Raymonde GANNAT - 10 Rue Maurice Vacher - 1215 points - 70 € ● 12<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Emilie ROUGIER - 5 rue de l'Abreuvoir - 1206 points - 60 € ● 13<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Josette ROUGIER - La Côte Rouge - 1156 points - 50 €

## Maison avec balcon - murs - façades - 7 concurrents - 670 €uros

1<sup>er</sup> prix : M<sup>r</sup> Alain BONNEAUD - 11 rue du Chéry - 1882 points - 150 € ● 2<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Yvette TIXIER - 15 Bd Bergounioux - 1653 points - 120 € ● 3<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> HENAUULT Raymonde - 4 Bd Bergounioux - 1631 points - 110 € ● 4<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> VIDAL Yvette - 4 Rue du Chéry - 1485 points - 100 € ● 5<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Claude SEGUIN - Impasse de la Charme - 1290 points - 80 € ● 6<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Martine CHAPUT - 7 Place François Seguin - 1126 points - 60 € ● 7<sup>ème</sup> prix : M<sup>me</sup> Rose HAREL - 36 Bd du Chéry - 1101 points - 50 €

## Projet d'extension du cimetière

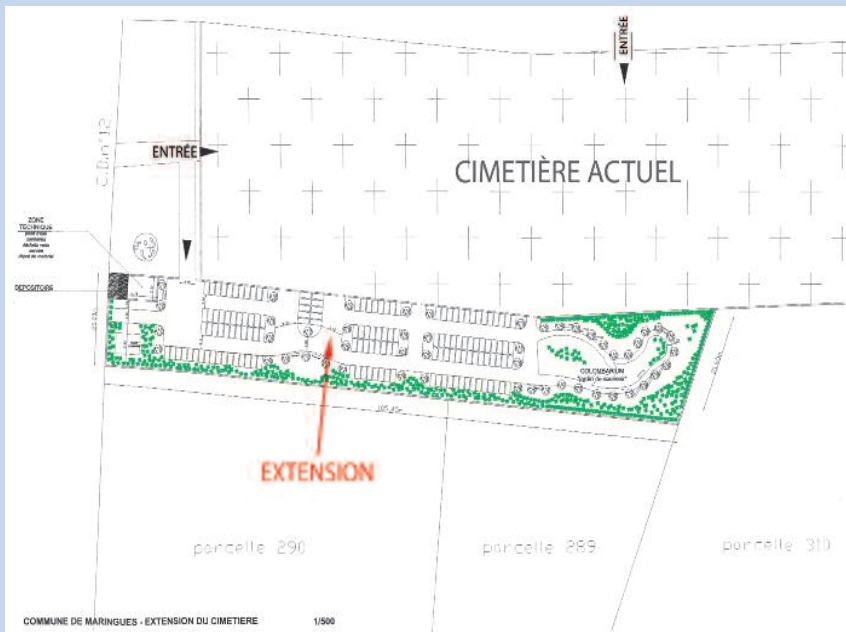
Au cours des décennies passées, le cimetière a connu plusieurs agrandissements successifs.

Il s'avère aujourd'hui nécessaire d'étudier un aménagement et une extension en raison de deux facteurs principaux : le développement de la commune au niveau de sa population, et un changement intervenu depuis quelques années, dans les pratiques funéraires (crémation).

La commission communale chargée de ce dossier a donc proposé d'étendre le cimetière existant et de créer un emplacement pour un columbarium, répondant ainsi aux attentes de certains.

La première phase de cette opération consiste dans la maîtrise du foncier. Une parcelle de terrain a été acquise à proximité.

Dans le cadre de l'aménagement une procédure de reprise des concessions sera prochainement lancée ; c'est une démarche administrative longue et très règlementée.





# Groupe scolaire Anatole France

## UNE RENTREE DANS DE BONNES CONDITIONS

De la maternelle au CM2, le groupe scolaire Anatole France compte 274 élèves répartis dans 12 classes avec une équipe de 16 enseignants et une assistante d'éducation.



Au sein du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté), interviennent deux enseignants spécialisés et une psychologue scolaire.

Dès la rentrée, une augmentation significative des effectifs a été constatée à la cantine (entre 130 et 150 à chaque repas) et à la garderie.

Cette année une nouvelle classe a été créée et donc du mobilier neuf acheté.

Progressivement ce sont donc trois classes de primaire qui sont équipées à neuf.



Ce réaménagement a permis de réinstaller une des classes du RASED dans une salle agréable et lumineuse.



## LES TRAVAUX D'ETE

En plus des travaux d'entretien traditionnels, en concertation avec les enseignants, les parents, les employés de l'école et la commission scolaire.

## LAVAGE DES PETITES MAINS

Pour les plus petits, les robinets collectifs ont été modifiés pour devenir individuels et des distributeurs de savon liquide installés (il reste à adapter



leur position à la taille des bambins)

Pour les moyens et plus grands, la fontaine pour se laver les mains a été modifiée (rabaissée et robinetterie changée).

## LAVAGE DE LA VAISSELLE

La cuisine de la maternelle a été dotée d'un évier sur meuble pour la vaisselle, alors que l'ancien lavabo a été remplacé par une vasque réservée au ménage



Pour préserver l'intimité des enfants lors du passage aux toilettes des moyennes et grandes sections, il est prévu d'installer des cloisons.

Une cloison et une porte en dur sont également prévues pour le dortoir des maternelles afin d'isoler du bruit les petits dormeurs.

## PARENTS VERIFIEZ L'HABILLEMENT DE VOS ENFANTS VOTRE BUDGET S'EN RESENTIRA

Depuis plusieurs années, on constate que de nombreux vêtements sont abandonnés par les enfants sans qu'ils soient réclamés.

Ce phénomène prend de l'ampleur, à la fin de l'année scolaire 2006/2007, ce sont des monceaux de vêtements qui ont dus être jetés.

Depuis la rentrée, cela s'amplifie et donc des mesures draconiennes vont être prises, à savoir que tout vêtement qui ne sera pas réclamé dans la semaine qui suit l'abandon ne sera pas récupérable.

## JOURNEE DU GOÛT AU GROUPE SCOLAIRE

Conjuguer les couleurs et le goût à la maternelle, c'est le défi que s'étaient donnés les enseignants.

Les jeunes papilles étaient invitées autour de différentes tables (par exemple) :

Table orange : potiron, carotte...

Table blanche : sel, farine, blanc de poireau...

Table verte :





# Inauguration des nouveaux locaux de l'Ombelle



La cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux s'est tenue dans le cadre de la fête annuelle, vendredi 7 septembre à 11 heures, en présence de nombreuses personnalités, Monsieur le Sous-Préfet, Madame Michèle ANDRE, Vice-Présidente du Sénat, Monsieur Jean-Marie JUILHARD, Sénateur, Monsieur André CHASSAIGNE, Député, Monsieur Alain NERI, Député représentant le Président du Conseil Général, Eric GOLD, Daniel PEYNON, Pierre GUILLON, Claude BOILON, Pierrette RAY-DAFFIX, Gérard BETENFELD, Conseillers Généraux...

Après la visite guidée des locaux, les élus ont dans leur allocution, salué la qualité des travaux d'extension et de restructuration qui ont duré près de 3 ans, avec une difficulté accrue, puisqu'il s'agissait d'intervenir en site occupé.

L'après-midi portes-ouvertes a connu un vif succès ; en effet de nombreux maringois et autres habitants des communes membres de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier ont visité l'établissement entièrement rénové et doté d'équipements modernes visant à assurer le confort et le bien-être des résidents.

Sont publiés pour partie les allocutions de Bernard FAURE, Maire, Président du Conseil d'Administration et de Christian PEZECHKE, Directeur.



## Allocution de Bernard FAURE, Maire de MARINGUES, Président du Conseil d'Administration

Vous accueillir à MARINGUES pour la cérémonie d'inauguration de la Maison de Retraite « L'Ombelle » est pour moi un immense plaisir, plus encore une réelle fierté.

Vous êtes très nombreux à avoir répondu présents à notre invitation. Cela témoigne de votre attachement aux personnes âgées, et de tout l'intérêt que vous portez à l'établissement.

Cette cérémonie vient clôturer une phase d'agrandissement et de restructuration ; le chantier aura duré de nombreux mois et s'est déroulé dans de bonnes conditions, sans incident, et ce n'était pas « gagné d'avance » d'intervenir dans des locaux occupés.



La très bonne renommée de l'Ombelle est connue dans tout le département et les représentants de l'Etat et du Conseil Général, qui sont à nos côtés ne me démentiront pas.

Permettez-moi de retracer l'historique des choix et des décisions qui ont conduit le Conseil d'Administration à engager une démarche de restructuration.

L'établissement, qui comptait avant ces travaux 134 lits, a été rénové par étapes successives. La première phase d'humanisation de l'ancien « hospice », aboutit à la construction d'un bâtiment neuf mis en service en 1985 avec 44 chambres individuelles et des travaux de mise en conformité. La capacité d'hébergement passe alors à 104 lits.

Une dizaine d'années après, elle se révèle insuffisante à l'égard du nombre sans cesse croissant de demandes ; la MAPAD est donc réalisée et ouvre ses portes en 1995, avec 31 chambres, des locaux d'animation, de spectacles...un kiosque à musique dans le parc.

En 2000, un lieu de vie adapté

aux personnes désorientées, les plus vulnérables, est mis en place.

C'est à partir de cette année 2000, que le Conseil d'Administration et le Directeur engagent une réflexion sur une future évolution de l'établissement devenue nécessaire.

Elle est dictée par plusieurs facteurs :

L'allongement de la durée de vie (pour preuve la moyenne d'âge des résidents : 85 ans et demi en 2007)

L'augmentation de la population de notre territoire - Lors du dernier recensement, toutes les communes du secteur voient leur nombre d'habitants en hausse.

L'attractivité forte de la Maison de Retraite : la liste d'attente qui s'allonge.

De plus, le bâtiment central construit en 1967-68, a besoin d'être restructuré avec notamment la suppression des chambres à plusieurs lits, qui ne correspondent plus à notre époque.

Au cours des dernières décennies, les politiques publiques en matière de personnes âgées, ont connu une évolution ; la personne est placée au cœur d'un dispositif allant des services à domicile au placement en structure spécialisée. Ces dernières doivent être de plus en plus performantes avec divers services et prestations de qualité à proposer.

L'offre de soins et d'accueil doit être sans cesse renforcée, améliorée.



L'établissement devient un véritable lieu de vie où le résident est acteur en quelque sorte.

Il n'est pas besoin d'être un professionnel de santé, pour constater qu'une personne vivant bien dans sa tête, avec un bon moral et un dynamisme, se portera mieux physiquement.

« L'Ombelle » aujourd'hui complètement rénovée, avec 140 chambres, remplit parfaitement ces critères de modernité que chaque résident, et sa famille, est en droit d'attendre. Toute une panoplie d'activités est proposée ; avec une salle à manger panoramique,

une bibliothèque, un bar, un salon de coiffure, une salle de cinéma, une sculpture de notre ami Jean Chauchard qui vient égayer le hall d'entrée. Elle dispose aussi d'un service d'hébergement temporaire et 2 places d'accueil de jour, ce qui est tout à fait novateur dans notre région.



Est-il utile de rappeler que l'établissement est complètement ouvert sur l'extérieur, grâce à son parc et au chemin du bord de Morge qui mène aux Tanneries. Concrètement, ce n'est pas une entité indépendante, il fait partie intégrante de la vie de la commune.

Je veux aussi aborder l'impact économique. Avec 92 agents, c'est le plus important employeur de Maringues et de la Communauté de Communes, 60 % du personnel est domicilié sur notre territoire.

La Maison de Retraite est véritablement créatrice de richesse ; c'est un élément primordial à prendre en compte dans nos politiques municipales. Les Maires ici présents ont bien conscience de cette réalité.

En terminant mon propos, je veux adresser tous mes remerciements à celles et ceux qui ont contribué à faire de cette réalisation, une belle réussite au service des personnes âgées : les concepteurs - les entreprises bien sûr - les financeurs...

Un grand merci aussi à l'ensemble du personnel, qui pendant le chantier, a parfaitement « joué le jeu » - malgré les perturbations, le bruit, la poussière etc.....

Le niveau de service et la qualité de celui-ci, n'a pas été affecté - les agents ont donc dû fournir un effort supplémentaire, je tiens à le souligner publiquement.

Je souhaite vivement que les résidents s'approprient cette réalisation, s'y sentent bien ; pour ma part, je m'attacherai toujours à veiller à son bon fonctionnement dans le respect de leur dignité.

## Allocution de Christian PEZECHKE, Directeur de la maison de retraite l'Ombelle

L'inauguration des travaux de restructuration et d'agrandissement de l'établissement représentante un aboutissement de plusieurs années d'efforts consentis par tous. En effet, ils se sont déroulés sur trois années au cours de trois phases successives réalisées en site occupé et avec une capacité d'hébergement maintenue à l'identique en vue de maîtriser le prix de journée. Je souhaite remercier l'ensemble des résidents et des personnels pour leur patience pendant cette période du fait des désagréments provoqués par ces travaux (bruit, poussière, désorganisation du fonctionnement des services).



Ce programme a été initié par le Conseil d'Administration au début des années 2000. L'ensemble de la structure a été touché par cette restructuration. Nous disposons maintenant de 142 places dans des chambres individuelles adaptées aux besoins des résidents dont :

- 128 places d'hébergement classique,
- 10 places spécialisées dans une unité type Alzheimer,
- 2 places d'hébergement temporaire,
- 2 places d'accueil de jour, ouvertes au cours de l'année 2007, pour des personnes désorientées.

La cuisine a totalement été reconstruite dans des locaux plus fonctionnels et aux normes HACCP. Un restaurant panoramique climatisé a été créé ainsi qu'une salle des fêtes attenante. Chaque service dispose de lieux de vie et de salons. Un espace d'animation avec un salon de soins esthétiques, une bibliothèque et une cafétéria donnent sur la terrasse.

Un nouveau hall a été créé ; l'entrée de l'établissement a totalement été reconditionnée et de nouveaux parkings sont à la disposition des familles et des personnels.

Les délais prévus par le Conseil d'Administration ont été respectés (40 mois de prévus, réalisation au bout de 37 mois) ainsi que l'enveloppe financière attribuée 4 650 255.25 TTC (avec une TVA à 5.5%) à 3 000 € près dont 4 255 255.25 € de travaux et 305 000 € de matériel et de mobilier.

Le financement de ce projet a fait intervenir de nombreux partenaires que je souhaite également remercier à savoir :

- Le Conseil Général pour 633 750 € de subvention,
- Le Conseil Régional pour 11 000 € de subvention concernant les 2 places d'hébergement temporaire,
- La caisse ORGANIC pour 68 700 € de subvention,
- La caisse IRSEA-PREALLIANCE pour 18 300 € de subvention
- La CRAM pour 412 819.59 € de prêt sans intérêt sur 20 ans,
- La caisse AVA pour 32 000 € de prêt sans intérêt sur 15 ans avec un différé d'amortissement de 3 ans,
- La Mutualité Sociale Agricole pour 23 000 € de prêt à 3% sur 10 ans,
- Le Crédit Foncier de France pour un prêt conventionné accordé par l'Etat à hauteur de 2 650 000 € sur 30 ans à un taux de 4.29%,
- La Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre d'un prêt PHARE à 3.95% pour 315 000 € sur 20 ans.

Le solde du financement a été assuré par les fonds propres de l'établissement à hauteur de 395 655.66 €



L'OPHIS a été le mandataire sélectionné pour ce projet et je salue l'ensemble des personnes qui ont participé à ce chantier et principalement Monsieur MASSARD qui a dû subir mes nombreuses sollicitations.

L'équipe d'architectes sélectionnée après concours a été le cabinet AD QUATIO autour de Monsieur FROISSARD et l'ensemble de

son équipe d'ingénierie. Je tiens à remercier très sincèrement Monsieur BOSLOUP architecte d'opération pour le travail fourni ainsi que pour sa disponibilité et pour son écoute.

Les bureaux d'études et de contrôle ainsi que l'ensemble des nombreuses entreprises (25) qui ont participé à ce chantier, ont réalisé, comme vous avez pu le constater lors de la visite, un très bon travail. La réalisation finale nous donne entière satisfaction. Je profite de cet instant pour saluer les entreprises maringoises qui ont su relever le défi de ce chantier ; je veux parler de l'entreprise de plâtrerie peinture UNIBAT avec Monsieur Greskiewicz ainsi que l'entreprise GS2A avec Monsieur Goncalves et dans une moindre mesure l'entreprise SOMAC dont le responsable Monsieur Barthélémy fait partie de la communauté maringoise.



Je souhaite également associer nos partenaires institutionnels (DDASS et Conseil Général) pour les très bonnes relations entretenues de façon générale et particulièrement lors de cette restructuration.

Ces travaux nous permettent d'accueillir les résidents dans de bonnes conditions de confort, de répondre à leurs besoins.

Ils doivent leur permettre de passer une période de leur existence la plus heureuse possible tout en continuant à maintenir des tarifs parmi les plus bas du département.

A la fin de cette année 2007, nous allons renégocier notre convention tripartite et fixer de nouveaux objectifs à atteindre pour les cinq prochaines années tout en renforçant de façon sensible les personnels en vue de répondre au mieux aux prochains défis qui sont devant nous avec le vieillissement de la population. De nouvelles formes d'hébergement et de prises en charge seront à prévoir.



Les festivités ont commencé le vendredi soir, après l'inauguration de la Maison de Retraite "l'Ombelle" et l'après-midi portes ouvertes.

Les enfants costumés, accompagnés de leurs parents partaient du pont de Morge dès 20h30 suivis des Enfants de la Limagne et des pompiers.

Le long cortège s'arrêtait au kiosque de la Maison de Retraite pour un concert de la Fanfare des Beaux Arts et de l'harmonie des Enfants de la Limagne sous une pluie de bulles de savon et de milliers de papiers scintillants qui ravissait les enfants ; cette halte se terminait par un feu d'artifice.

Le défilé aux flambeaux repartait pour le square des marronniers. Là, les enfants installés sur les gradins ont pu assister à un spectacle de magie. C'était le premier spectacle qui se déroulait sur ce nouveau site.

Après avoir animé plusieurs quartiers de la ville, les musiciens de la fanfare des Beaux Arts rangeaient leurs instruments quand les premiers brocanteurs déballaient leurs marchandises sur le boulevard du Chéry.

Cette année ce sont plus de deux cents exposants qui ont envahi tout le centre ville et le quartier du foirail jusqu'à 18 heures. Les nombreux visiteurs ont pu également se rendre sous la grande halle où le représentant local des motos Harley Davidson exposait plus de 20 machines, toutes plus belles les unes que les autres.



Ce samedi, dès 13 heures les représentants de l'association des Cyclotouristes Montferrandais et tous leurs bénévoles étaient en effervescence : ils allaient recevoir la grande championne cycliste la plus titrée de France, Jeannie Longo.

A 15h30 elle s'élançait pour la course individuelle contre la montre et terminait à la 6<sup>ème</sup> place, 1<sup>ère</sup> féminine. Le lendemain matin, avec ses 3 coéquipiers elle terminait 1<sup>ère</sup> de la course par équipe.

L'après midi c'est tout le quartier de la place du foirail qui s'animait avec :

La société de pêche qui organisait le concours de la plus grosse prise

La société de boules qui faisait une démonstration de boules lyonnaises

L'association des chiens de sauvetage qui faisait une démonstration très remarquée sur le plan d'eau avec de magnifiques chiens et des bateaux.



Pendant ce temps, à 15h30 l'harmonie Les Enfants de la Limagne faisait une aubade au square des marronniers.

Pas de temps mort, après une première remise des prix de la course cycliste au stade, les animations se déplaçaient place de la mairie pour le restant de la nuit.



# e pendant 3 jours

C'est environ cinq cents personnes qui ont pu déguster la traditionnelle truffade sous les chapiteaux avant le spectacle gratuit qui se déroulait dans la salle d'honneur.

La troupe « Le Boléro » faisait faire le tour du monde en danses, en chansons et avec des costumes multicolores à un public nombreux et admiratif pendant presque deux heures.



Le dimanche, à 9 heures les premières équipes cyclistes du Chrono de Maringues s'élançaient.

A 11h30 tout le monde se retrouvait sur l'esplanade de la halle des sports pour l'apéritif concert avec l'harmonie Les Enfants de la Limagne et la remise des prix des courses cyclistes.

Jeannie Longo recevait de la part de la municipalité une aquarelle des tanneries de Maringues et des cadeaux de produits régionaux.



A 15h30 ce sont dix huit chars qui partaient du parking de l'école Anatole France.



Anatole France.

Ces chars confectionnés sur le thème de la musique par les associations maringoises rivalisaient par leurs animations, leurs couleurs, leurs costumes et étaient applaudis par un large public tout au long des rues de la cité.

A 18h les chars se faisaient contempler une dernière fois place du foirail avant la remise des prix des maisons fleuries.



Pour conclure cette fête, tout le monde se retrouvait à 20 heures au plan d'eau pour le feu d'artifice.

Pendant un quart d'heure tout le public a eu le souffle coupé par des rideaux dorés qui jaillissaient de l'eau, des boules multicolores qui pétardaient au milieu de fusées qui traversaient le ciel avant un bouquet final époustoufflant qui honorait ces trois jours de fête.



La fête de Maringues, édition 2007, avec une vingtaine d'animations pendant trois jours dans différents quartiers de la cité, a été réussie grâce bien sûr aux conditions atmosphériques qui ont été très favorables, mais aussi à l'implication très forte des associations dans l'organisation (montage, démontage des structures, service, tenue des buvettes etc...) et dans l'animation avec les différentes manifestations et la confection des chars.

préparation des manifestations et pendant les trois jours d'animations.





## QUI SOMMES NOUS ?

### Un peu d'histoires ...

Créé en 1967 à l'initiative du Conseiller Général du canton de Lezoux, le Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (S.I.A.D.) des cantons de Lezoux, Maringues, Vertaizon est une collectivité territoriale qui intervient sur 25 communes. Il est géré par un Comité Syndical composé de 50 membres à raison de 2 délégués par commune. Ces derniers élisent le Président dont la durée du mandat est identique à celle des conseils municipaux.

Son objectif initial était et reste d'offrir un service de proximité pour répondre aux besoins des personnes âgées, en leur permettant de rester le plus longtemps possible à leur domicile.

Cette vocation sociale s'est renforcée au fil des ans par la création de services complémentaires permettant ainsi une offre diversifiée :

- ❖ ouverture au public handicapé puis aux familles ;
- ❖ création d'un service de soins infirmiers à domicile ;
- ❖ mise en place d'un service de jardinage-bricolage, de télé-assistance ;
- ❖ création d'un service de portage de repas à domicile.

### Nos valeurs

Dans le cadre de sa mission de service public, le S.I.A.D. s'attache tout particulièrement à prendre en compte les besoins des personnes en difficulté et à garantir l'égalité d'accès aux services, quelles que soient les ressources, les situations ou les origines des personnes.

Notre action s'inscrit dans le cadre plus général de la prévention de la perte d'autonomie et de la lutte contre l'isolement et s'appuie sur deux principes fondamentaux :

**1 - Une attitude générale de respect impliquant réserve et discrétion** à tout moment de la prise en charge et par l'ensemble des professionnels du service.

Cette attitude impose :

- le respect de la personne, de ses droits fondamentaux ;
- le respect de ses biens ;
- le respect de son espace de vie privée, de son intimité ;
- le respect de sa culture et de son choix de vie.

Le service adhère aux valeurs promulguées par la Charte des Droits et des Libertés de la Personne Accueillie.

**2 - Une intervention individualisée**

Nous concevons pour chacun une intervention individualisée et un ajustement continu de la prestation.

Nous proposons une offre élaborée en concertation avec le bénéficiaire et nous assurons la coordination avec les divers professionnels.

Le service est particulièrement attentif aux situations

pouvant mettre les personnes en danger physique ou psychologique.

### Nos objectifs

L'ensemble des services du S.I.A.D. a pour objectif d'offrir une prestation de qualité pour toutes les personnes qui souhaitent rester chez elles dans les meilleures conditions possibles, grâce à l'intervention de professionnels du maintien à domicile.

#### → Pour ce faire

Le personnel du service est qualifié, il bénéficie de formation continue et d'un encadrement professionnel de proximité. Il est recruté selon des critères liés à sa motivation, sa technicité, sa capacité d'adaptation.

La qualité d'écoute, de contact, de respect de la personne, la discrétion et les aptitudes à faire face aux situations d'urgence sont des éléments déterminants dans le choix des personnels.

#### → Une équipe à votre service

Vous bénéficiez de l'intervention d'un professionnel à votre domicile mais également de l'appui de l'ensemble de notre équipe.

## LES SERVICES ET LEUR FINANCEMENT

### Une pluralité de services

#### 1) L'aide à domicile

Destinée aux familles, aux personnes handicapées et/ou aux personnes âgées, ce service permet de vous aider dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie ordinaire (entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas ...) mais aussi dans les actes essentiels de la vie (aide au lever, aide à l'hygiène, aide à la prise des repas...). Ces interventions sont réalisées par des agents qualifiés, tenus à la discrétion professionnelle.

Les aides à domicile sont salariées par le S.I.A.D. qui assume donc la responsabilité d'employeur (organisation et contrôle du travail, formation ...).

La responsable de secteur est la référente permanente du bénéficiaire et de sa famille. Elle se rend à domicile afin :

- d'étudier la demande et d'évaluer les besoins dans leur globalité ;
- de mettre en place le ou les services correspondants et un personnel adapté ;
- d'assurer le suivi du service et de réajuster les prestations si nécessaire.

#### 2) Les soins à domicile

Ce service assure, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort. Son intervention peut permettre d'éviter une hospitalisation ou bien de faciliter un retour à domicile après hospitalisation.

Ces soins sont assurés par les aides soignantes salariées du



# Plan d'Aide à Domicile

S.I.A.D. sous la responsabilité des infirmières coordinatrices qui sont les interlocutrices des bénéficiaires et de leur famille. Ces dernières évaluent les besoins, organisent la prise en charge, planifient les interventions des professionnels et assurent le suivi et la coordination.

Le service est conventionné avec les infirmiers libéraux qui assurent les soins.

### 3) Le service d'auxiliaire de vie

Ce service s'adresse en priorité aux personnes handicapées. Il permet, lui aussi, de disposer de l'aide d'une tierce personne pour les actes essentiels de la vie courante.

Il faut pour cela :

- Soit bénéficier de la prestation de compensation du handicap ou d'un avantage analogue servi par un régime de Sécurité Sociale,
- Soit être reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées comme ayant droit à une tierce personne.

La responsable de secteur est la référente permanente du bénéficiaire et de sa famille.

### 4) la télé-assistance

La télé-assistance est un système simple et sécurisant d'alerte des secours. Grâce à une petite télécommande en forme de pendentif, et sur simple pression du boîtier, la personne peut prévenir les Services Départementaux d'Incendie, de Secours et de Sécurité (SDISS).

La Mairie de votre commune reçoit et instruit les demandes.

### 5) Le portage de repas à domicile

Ce service s'adresse à tout public.

Les repas sont préparés chaque jour par des professionnels à partir de produits frais au foyer Alexandre Varenne géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Clermont-Fd.

Les menus sont équilibrés et variés et peuvent être adaptés aux régimes. Ce service fonctionne 7 jours sur 7 avec la possibilité de choisir la fréquence des repas.

### 6) Le service jardinage / bricolage

Ce service s'adresse à tout public pour accomplir divers petits travaux sans concurrence avec les professionnels :

- tonte de pelouse
- taille de haies
- coupe de bois
- déneigement
- peinture ...

### Les financements possibles

#### 1) L'aide à domicile

Vous pouvez bénéficier d'une aide totale ou partielle de votre caisse de retraite, du Conseil Général, de votre mutuelle, etc...

Les financements varient en fonction de votre niveau d'autonomie et de vos revenus.

Le S.I.A.D. est là pour vous conseiller et vous aider dans ces démarches.

Nous pouvons intervenir très rapidement si besoin. Dans ce cas vous vous engagez à payer plein tarif jusqu'à l'obtention des aides et des participations des financeurs.

Documents à fournir pour la constitution du dossier :

- La grille A.G.G.I.R. à faire compléter par votre médecin traitant et à joindre au dossier de demande d'aide à domicile. (pour vérifier l'autonomie de la personne)
- L'avis d'imposition de l'année précédente.
- Les photocopies des relevés bancaires des différentes caisses de retraites ou complémentaires du premier mois ou du dernier trimestre.
- Les photocopies des attestations annuelles des différentes caisses de retraites ou complémentaires.
- La photocopie de la déclaration des revenus fonciers de l'année précédente.

#### 2) Les soins à domicile

Ce service est pris en charge totalement par les caisses d'assurance maladie. Son nombre de place est limité à 60 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007.

Documents à fournir :

- Photocopie de l'attestation délivrée avec la carte VITALE.



- Certificat médical spécifique aux services de soins.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Les services administratifs sont situés :

29 bis avenue de Verdun - 63190 LEZOUX

Les bureaux sont accessibles aux personnes handicapées.

Pour nous contacter : 04 73 73 18 86

Horaires d'ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

le mercredi après midi, seule une permanence téléphonique est assurée.

- Permanences décentralisées :

Maringues : les lundis matin en mairie de 10h à 12h

Vertaizon : les vendredis matin en mairie de 11h à 12h

- Pendant la fermeture des bureaux vous pouvez :

soit laisser un message sur le répondeur,

soit expédier un fax,

soit utiliser la messagerie électronique.



### Tarifs actuels :

- 5 euros pour les adultes
- 3 euros pour les enfants et les chômeurs
- 36 euros la carte de 10 séances.

### Dates des projections pour 2008

#### • Séances à 20 heures 30

- ❖ Mardi 8 janvier
- ❖ Mardi 29 janvier
- ❖ Mardi 19 février
- ❖ Mardi 11 mars
- ❖ Mardi 1<sup>er</sup> avril
- ❖ Mardi 22 avril
- ❖ Mardi 16 septembre
- ❖ Mardi 7 octobre
- ❖ Mardi 28 octobre
- ❖ Mardi 18 novembre
- ❖ Mardi 9 décembre



*Pendant les vacances de Toussaint, grosse affluence pour Ratatouille, un dessin animé qui a plu aux enfants et aux plus grands.*

#### • Séances à 21 heures

- ❖ Mardi 13 mai
- ❖ Mardi 3 juin
- ❖ Mardi 24 juin
- ❖ Mardi 15 juillet
- ❖ Mardi 5 août

# Restos du cœur



Le Mot de Madame COMBARNOUS responsable du Centre de Maringues et ses environs :

Après une activité « allégée » pendant la période estivale, les Restos du Cœur vont reprendre leurs activités aux horaires et jours habituels à partir du 3 décembre. Les inscriptions se feront les mardis et jeudis de 14 heures 15 à 17 heures au local du kiosque. Toute l'équipe serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles, ils peuvent venir nous rencontrer aux mêmes dates et horaires.

## Permanences des Assistantes Sociales

La Commune de Maringues fait désormais partie de l'Unité Territoriale de Maringues - Châteldon sur laquelle intervient une équipe médico-sociale pluridisciplinaire constituée depuis le 1<sup>er</sup> Juin 2007 de 3 assistantes sociales, 1 puéricultrice et 1 secrétaire.

Les Permanences des assistantes sociales restent inchangées et se déroulent :

Tous les lundis de 9h00 à 12h00  
Tous les Jeudis de 9h00 à 11h00

Au rez-de-chaussée de la Mairie de Maringues

Vous pouvez toujours joindre votre interlocuteur au 04 73 68 70 51 les jours de permanence ou appeler le centre de circonscription de Thiers au 04 73 80 86 40, les autres jours.

# Repas à domicile



Tarifs du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008

Entrée - Viande - Légumes : 6,25€

Entrée - Viande - Légumes - Dessert : 7,15€

# Fête des mères à l'Ombelle





# Visites guidées de maringues

L'ALT (office de tourisme de Riom), avec l'aide de la commission paritaire des tanneries, a mis en place un circuit de découverte du vieux Maringues. Durant les mois de juillet et août et le week-end du patrimoine en septembre, les touristes et des Maringois, ont pu découvrir notre centre bourg en sillonnant les ruelles.

Ils ont pu admirer le patrimoine architectural et prendre connaissance de l'histoire de Maringues. Cette action sera renouvelée l'été prochain.

## INFO RANDONNEE

Des guides de chemins de randonnée sur notre territoire communautaire sont disponibles à la médiathèque.

## Don du sang

### Bilan 2007

Collecte du 7 mars 2007 :

46 personnes se sont présentées dont 3 nouveaux donneurs

Collecte du 1<sup>er</sup> Août 2007 :

43 personnes se sont présentées dont 3 nouveaux donneurs

### Prochaines collectes

Jeudi 24 juillet 2008 - de 8 heures 30 à 11 heures

Vendredi 3 octobre 2008 - de 16 heures 30 à 19 heures



## MOTS CROISÉS - SOLUTION N°46

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1	C	O	N	T	R	I	B	U	T	I	O	N	S		
2	A	R	U	M		N	O	T	O	R	I	È	T	E	
3	V	I	A		A	D	N	U		S	I	R	O	P	
4	A	G	N	E	A	U		E	T	I	A	G	E		R
5	L	A	C	S			P	L	E	I	N	E	S		O
6	I	N	I	T	I	A	L	E			S	U	S		P
7	E		E	T	R	A	C	T	E	S		L	O		
8	R		R	A	I	D	I	T		L	I	E	N		S
9		P		A	N	E	T	O		N		E	P	I	
10	I	R			E	N		R	G	I	E		U		T
11	D	E	P	A	R	T		A	R	T	S		T	O	I
12	A	V	I	L	A		I	L	E		P	O	R	T	O
13		O	S	T	I	E		V	I	E		E	N		
14	L	I	A	R	E	S		E	T	R	E		A	S	
15	O	R	T	I	E		A	N	S		E	L	A	N	

## MOTS CROISÉS - N° 47

### HORIZONTALEMENT :

- 1 - VESTIBULE SACRÉ/REGISTRE ANCIEN/
- 2 - PROMIS A L'ENFER/C'EST UNE TEIGNE POUR LES ARBRES/
- 3 - HABITANTS DU PAYS VISITÉ PAR GULLIVER/
- 4 - PRONOM/ÉPOUSE DE ZEUS/QUELQUEFOIS BIEN BAS/
- 5 - PRONE LA PAIX/PROTÉGÉ/ABRÉGÉ/SERVICE INVERSE/
- 6 - PILE/APPEL/UTILE EN MATH/BIEN CHARPENTÉ/
- 7 - CONGÉ ABRÉGÉ/EST DU MÉTIER/URTICANT/SUR LE DIPLÔME/

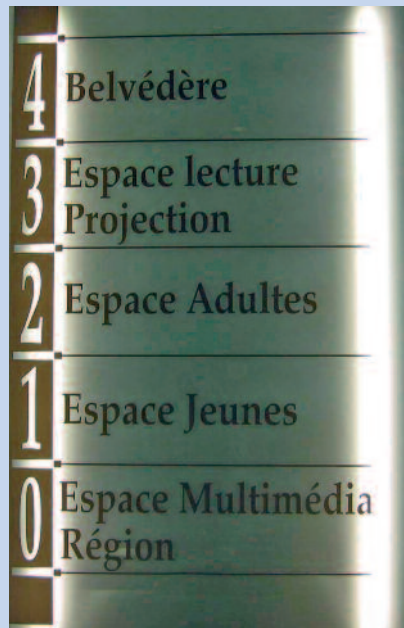
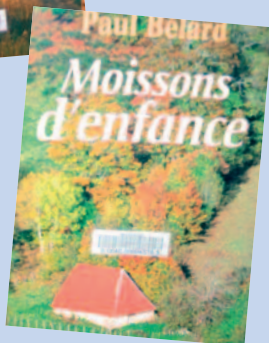
- 8 - MESURE L'INTELLECT/LANGAGE DES SIGNES/MURMURE/
- 9 - SE RAPPORTE AU RAISIN/CONTROLE LES CHAINES/CALE/
- 10 - A L'ENVERS ELLE LE FUT PAR JUDAS/ETAIENT ENFERMÉES/
- 11 - CHOQUÉE/DORMEUR/ARTICLE ESPAGNOL/
- 12 - ON Y MISE BEAUCOUP D'ARGENT/CELER/SOUS VÊTEMENT/
- 13 - REUNION DE GALONS/VILLE DU SUD/A LUI/  
ENERVE LE MERLAN/
- 14 - SIRE À L'ENVERS/MESURE D'INTENSITÉ/ÉCRASÉ/
- 15 - GRÉCQUE/AUTRE MESURE/VENT DU MIDI/A L'ENVERS 1/2 POU/
- 16 - TRÈS TOXIQUE/FIN DE VERBE/EMPLOI FORCÉ/SUR LA BRESLE/

### VERTICALEMENT :

- A - IL PEUT ÊTRE STUPÉFIANT/CÉLÈBRE ACTEUR/
- B - A L'ENVERS A TOI/FÊTE CATHOLIQUE/VIEILLE CITÉ/
- C - C'EST UN FACTEUR/EXPRIME SA PEINE/
- D - RÉGLÉ/COURSE EN ZIGZAGS/PRONOM PERSONNEL/
- E - PARTICIPE AUX RECHERCHES/PARESSEUX/
- F - ÎLE DE FRANCE/SE DEPLACE SUR LA PLANCHE/
- G - INSTRUMENT DE MUSIQUE/ECRIRE DES 2 MAINS/
- H - APRES REPASSAGE/RÉGULE LE DÉBIT/
- I - TOUT LE MONDE DOIT LA CONNAITRE/MAISON CLOSE/
- J - ABRÉGÉ/NE PEUT/DANS LES CORDAGES/LEVANT/
- K - PROTEGE DES PIQURES/EPOUSE DE ZEUS/
- L - ASSOCIATION INVERSÉE/PRATIQUES/AU TENNIS/
- M - BON AVEC LE PIED/QUELQUEFOIS BASSES/EQUIDE/
- N - BRÈVES ECLAIRCIES/EXACTES/
- O - A L'ENVERS SENTIMENTS/VA AVEC FACTO/
- P - LES FICELLES ABONDENT/NASES/PAS DES PERDRIX/

Réalisés par Jacques BOURDAROT

Depuis trois ans, la médiathèque fait maintenant partie intégrante des services culturels offerts à la population de Maringues et au-delà, avec un fonds très varié et renouvelé périodiquement, des animations pour tous et des expositions permanentes diversifiées.



## À l'espace Lecture/Projection



**Le 19 octobre 2007**  
**Conférence débat :**  
**“Les hommes de 14/18”**  
**animé par Jean-Paul FONTANON**

À partir de documents et objets rassemblés par l'auteur, le public a pu partager sa passion pour tout ce qui touche la Grande Guerre.

**Le 30 novembre 2007**  
**Itinéraire de lecture avec l'A.B.L.F. 4<sup>e</sup> édition**

Une invitation à cheminer en Livradois-Forez au fil de lectures à écouter et à partager.  
Deux lectrices effectuent des lectures de différents romans.

## Prix de la ville de Maringues

Le samedi 3 novembre, dans la salle d'Honneur de la Mairie, le vernissage du 13<sup>e</sup> salon d'automne de « La Boîte à Couleurs » atelier d'Art de PRO PATRIA avait lieu en présence de nombreux invités.

C'est 47 artistes de 27 communes différentes qui exposaient plus de 183 oeuvres.

Jean Paul VACHER artiste Puy-Guillaumois, avec ses nombreuses œuvres atypiques, sorties tout droit de l'imaginaire, était l'invité d'honneur.

Pour l'occasion la commission « Affaires Scolaires et Culture » avait constitué un jury

pour attribuer le 6<sup>e</sup> prix de la ville de Maringues.

Sous la présidence de Robert IMBAUD, il était composé de 6 membres :

3 personnes de la commission municipale en charge de la culture et 3 personnes qualifiées.

Mesdames : Monique BESSON, Marie Christine JOURDAN, Elizabeth MARTINEZ et Sylvie REISCH.

Messieurs : Philippe MONTLOUP et Michel MUS.

Ce jury est passé le vendredi soir 2 novembre pour noter chaque oeuvre.

Seuls les tableaux étaient concernés. Les membres du



## A l'Espace Jeunesse

Du 8 octobre au 22 novembre 2007  
En partenariat avec la BDP : « Quoi 2 neufs »

Exposition sur le thème des carnets de voyage et le 14 novembre 2007 : atelier de sensibilisation sur ce thème avec la carnetiste Anonia NEYRINS.



## Salle d'exposition

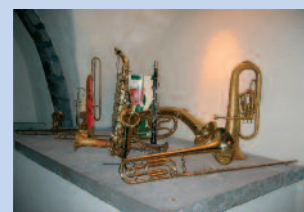
Entre les aquarelles, les encres, les peintures, les photos, les sculptures, le raku et le patrimoine associatif, le semestre a été bien rempli.



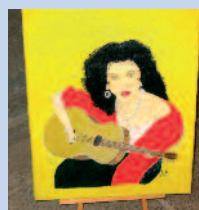
Jean-Michel BARATHON



Jean CHAUCHARD



Les enfants de la Limagne



Edmée POREAUX



Jacques LABAS

## A l'espace Adultes

Du 6 octobre 2007 au 29 mars 2008  
Avec l'A.B.L.F. 4<sup>e</sup> édition du prix littéraire  
« Classé Polar »

Le but est de voter afin d'élire par ordre de préférence 3 romans parmi une sélection de 6 romans policiers sur le thème « Polars des villes, Polars des champs »

« Classé Polar »  
dans les bibliothèques et médiathèques :

*Ambert, Augeralles, Billom, Courpière, Culhat, Egliseuve-Près-Billom, Egliseilles, Fournols, Jumeaux, Marignies, Ollignies, Puy-Guillaume, Saint-Amant-Roche Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-Herm, Saint-Jean-des-Ollières, Saint-Just, Saint-Rémy-sur-Dunolle, Sauvessanges, Vic-le-Comte, Viverols et à l'A.B.L.F.*

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter votre bibliothèque ou l'A.B.L.F. au 04-73-95-57-57 ou abif@parc-lyvudisais-forez.fr

- C'est un Prix littéraire consacré au roman policier adulte.
- Il est organisé par les bibliothèques avec le soutien de l'Association des Bibliothécaires du Limousin Forez et de la Bibliothèque Départementale de Prét du Puy-de-Dôme.
- Il se déroule du 6 octobre 2007 au 29 mars 2008.
- Une sélection de six romans policiers est proposée aux lecteurs sur le thème « Polars des villes, Polars des champs ».
- La participation est gratuite.
- Les lecteurs s'inscrivent à la bibliothèque, lisent les six romans et votent dans leurs bibliothèques.
- Il faut être par ordre de préférence trois romans parmi la sélection :
  - 5 points seront attribués au premier,
  - 3 points au second,
  - 1 point au troisième.
- Les votes seront centralisés à l'A.B.L.F. L'addition des points obtenus par chaque livre donnera lieu à un classement et au Prix des Lecteurs. Parallèlement, un jury sera constitué et désignera un Prix du Jury.
- L'ensemble des participants sera invité à une manifestation de clôture.

## es

jury qui exposent, bien entendu ne participaient pas au prix.

D'un avis unanime, la qualité était présente et toutes les techniques étaient bien représentées : C'est quand même 153 tableaux de 37 artistes qui étaient en compétition.

Avec une note de 15,67 le 6e Prix de la Ville de Marignies a été attribué à une huile + acrylique (collage) : «FLAMENCO» de M<sup>me</sup> Françoise ROBINE d'AIGUEPERSE. De la même artiste « NINA CHICA » avec 15,33 était classée 2<sup>e</sup>.



FLAMENCO

NINA CHICA





## La collecte des emballages recyclables : 18 mois déjà !

Cela fait maintenant un an et demi que le Syndicat du Bois de l'Aumône a mis en place la collecte sélective de proximité sur votre commune.

Depuis le 12 septembre 2005, chaque foyer est équipé d'un bac à couvercle jaune et peut ainsi trier à domicile. Cette pratique - jugée parfois contraignante au départ - a très vite suscité l'intérêt de chacun pour faire désormais partie du quotidien.

## Que deviennent vos emballages recyclable déposés dans les bacs jaunes ?

Une fois vidé, le contenu de votre bac jaune est déposé dans un centre de tri (ex. Echallier, zone industrielle du Brézet). Là, les emballages recyclables sont triés par matériau - le plus souvent de façon manuelle - puis compactés en « balles » avant d'être acheminés vers les usines de recyclage adéquates pour redevenir de nouveaux matériaux.

● **Le métal :** les emballages sont fondus pour être utilisés dans l'industrie : pièces autos, boîtes de conserve ou objets divers. Exemple d'industriel pour le recyclage de l'aluminium : AFFIMET à Compiègne ; industriel pour le recyclage de l'acier : ARCELOR PACKAGING INTERNATIONAL à Paris.

● **Le plastique :** les bouteilles et flacons sont broyés, fondus pour être transformés en tuyaux, fibre textile ...

Après avoir été séparées en centre de tri, les bouteilles en plastique transparent sont apportées chez un industriel du recyclage spécialisé (ex : SOREPLA à Neufchateau) et les bouteilles en plastique opaque sont dirigées vers un industriel différent (ex : FOREZ PISCINES DESJOYAUX à Saint Etienne).

● **Les briques alimentaires :** après avoir été séparé de l'aluminium et du plastique, le carton est transformé en papier d'essuyage et d'emballage. Exemple d'industriel pour le recyclage des briques alimentaire : AVP à Turckheim.

● **Le papier et le carton :** « désencrées » et épurées, les fibres du papier et du carton entrent dans la fabrication de la nouvelle pâte à papier et à carton. Exemple d'industriel pour le recyclage du papier : NORSKE SKOG GOLBEY à Golbey, et pour le carton : PAPETERIES GIROUX à Olliergues).

## Et le verre ?

Déposés dans les conteneurs situés aux points d'apport volontaire à proximité de votre domicile, les bouteilles, pots et bocaux en verre sont ensuite dirigés vers les verreries. Une fois broyé et fondu, le calcin (verre broyé) est utilisé pour fabriquer de nouvelles bouteilles. Exemples d'industriel pour le recyclage de verre : O-I Manufacturing France, B.S.N. GLASSPACK à Villeurbanne.

Le verre se recycle à l'infini.

## Le tri : une action citoyenne qui a de l'avenir !

## BACS ROULANTS

Chaque habitant, qu'il soit propriétaire de son logement ou locataire, a été destinataire du règlement édité par le Syndicat du Bois de l'Aumône pour la collecte des déchets.

Néanmoins, il parait, à voir les photos ci-dessous, plus que nécessaire de rappeler les règles.

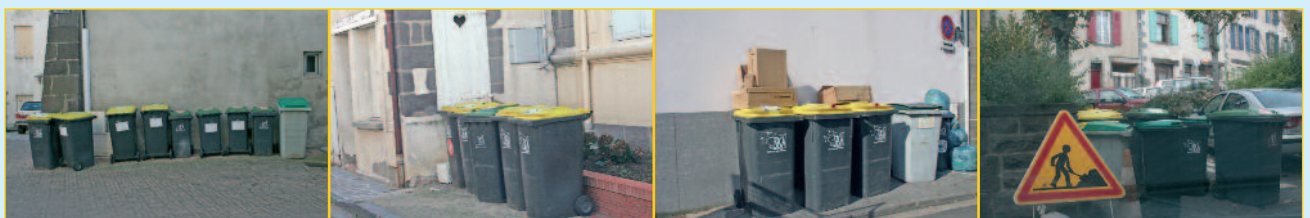
Chaque usager est responsable des bacs (jaunes ou verts).

Ces derniers doivent être sortis la veille de la collecte et ensuite rentrés le soir après celle-ci.

En dehors des jours de ramassage, les bacs individuels ne doivent aucunement rester à demeure sur la voie publique ou les trottoirs.

En cas d'accident, l'usager pourrait en être tenu pour responsable.

De plus, quel impact visuel ! Nous demandons aux habitants de faire preuve de civisme et de compréhension. Ces bacs portent atteinte à l'image du bourg, et entraînent des désagréments, visuels certes mais aussi quelquefois des mauvaises odeurs, en période de fortes chaleurs. Il est pourtant si simple de remédier à tout ça.





# Emballages recyclables

La protection de l'environnement devient un enjeu primordial à l'heure actuelle et la mise en place de la collecte sélective de proximité s'inscrit parfaitement dans cette politique. En effet, notre production de déchets ne cesse d'augmenter et la mise en décharge de ces derniers devient de plus en plus coûteuse...

## Pourquoi trier ?

### ● De plus en plus d'emballage...

Les emballages représentent aujourd'hui 50% du contenu de nos poubelles ! Or, une grande partie d'entre eux peut être séparée des ordures ménagères et triée pour être recyclée !

### ● Une réglementation de plus en plus stricte...

La réglementation relative à l'élimination de nos déchets ménagers favorise des solutions plus respectueuses de l'environnement et du cadre de vie.

### ● Protéger notre environnement...

Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles telles que le bois, le pétrole, le fer, le sable ... ces ressources ne sont pas inépuisables.

### ● Diminuer les volumes à enfouir...

La mise en décharge est de plus en plus coûteuse.

### ● Le tri génère des activités nouvelles...

De nombreux professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner et transformer les matériaux. Ces filières sont créatrices d'emplois.

**Trier c'est l'affaire de chacun !**

**Vous êtes les premiers maillons de la chaîne car, sans tri, pas de recyclage.**

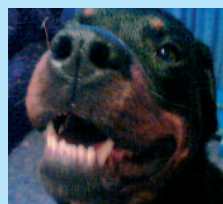
**C'est donc grâce à votre investissement, qu'ensemble, nous améliorerons la qualité de notre cadre de vie.**

## INFO DECHETTERIE

Depuis le 02 novembre dernier, la déchetterie du SBA est passée aux horaires d'hiver :

Jours d'ouverture : du mardi au samedi inclus

Horaires d'hiver : 9h-12h / 14h-16h45



## RÉGLEMENTATION RELATIVE A LA DÉTENTION DE CHIENS DANGEREUX

La Loi du 06 janvier 1999 relative aux animaux dangereux, classe les chiens susceptibles d'être dangereux en deux catégories :

- ✓ la 1<sup>ère</sup> catégorie regroupe les chiens d'attaque (exemple Pitbulls, chiens assimilables aux chiens de race Mastiff, ou chiens d'apparence Tosa-Inu).
- ✓ la 2<sup>ème</sup> catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense (exemple American Staffordshire Terrier, Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler).

Cette loi impose à tous propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, le dépôt d'une déclaration à la mairie du lieu de résidence du chien.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- documents relatifs à l'identification de l'animal (avec numéro de tatouage)
- vaccination antirabique en cours de validité
- attestation spéciale d'assurance responsabilité civile
- pour les chiens mâles et femelles de 1<sup>ère</sup> catégorie s'ajoute le certificat de stérilisation de l'animal délivré par un vétérinaire.

Ces deux catégories de chiens ne peuvent être détenues par des personnes mineures et leur détention fait l'objet d'une réglementation à savoir :

- Lors de leur circulation sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.
- Pour les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie l'accès aux transports en commun, aux lieux publics et aux locaux ouverts au public est interdit. Pour les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie, ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

## PROPRETE CANINE : L'affaire de Tous



Une fois encore, nous attirons l'attention des propriétaires de chiens afin qu'ils fassent preuve de civisme et de respect de l'environnement.

Les animaux ne sont pas en cause, c'est à leur maître de prendre leur responsabilité.

Si de tels agissements persistent, la Municipalité sera dans l'obligation de prendre des sanctions appropriées.

Ça suffit, les rues et les trottoirs souillés ! Quelle image.

Pensez à ceux qui peuvent glisser, tomber (enfants - personnes âgées...) et à ceux qui, au sein de la collectivité, ont pour mission d'assurer le nettoyage de la ville et qui ramassent - Ils méritent eux aussi le respect.

Enfin, nous vous rappelons que des sacs plastiques gratuits se trouvent en Mairie.

**Alors, un petit effort, ce n'est pas si difficile.**

# PLU – ZPPAUP

## Point sur l'avancement des dossiers

### PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique s'est tenue du 10 septembre au 10 octobre.

Pendant ce mois, toute personne intéressée a pu consulter le projet et consigner une réclamation sur un registre prévu à cet effet.

Monsieur Daniel TAILLANDIER, Commissaire - Enquêteur s'est tenu à la disposition du public les 10 et 27 septembre et 10 octobre.

A l'issue de l'enquête, il a remis au Maire son rapport, dans le délai d'un mois.

Les réclamations vont être examinées par la Commission et Monsieur DESCOEUR, Architecte Urbaniste.

Il est vraisemblable que des modifications, sans doute mineures, vont être apportées.

Le document définitif sera alors présenté au Conseil Municipal pour approbation, en Janvier 2008.

La procédure va donc arriver à son terme au printemps. Le P.L.U. sera applicable et opposable aux tiers

### ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER

Suite à son approbation par le Conseil Municipal le 26 Avril 2007, le projet de ZPPAUP a été transmis pour avis à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS). Celle-ci s'est prononcée favorablement fin Juin.

Par la suite, le dossier a dû être adressé à la Préfecture pour la consultation des services de l'Etat (DDE - DIREN - DRAC - ABF...) qui n'ont formulé

aucune remarque.

L'enquête publique est ouverte depuis le 27 novembre jusqu'au 26 décembre 2007 inclus.

Toutes personnes intéressées peuvent se rendre en Mairie pour consulter le dossier et éventuellement formuler des observations sur le registre prévu à cet effet. Monsieur Pierre COURTIAL, Architecte, délégué en qualité de Commissaire-Enquêteur, reçoit :

- Mardi 27 novembre de 8h30 à 11h30
- Mardi 4 décembre de 13h30 à 16h30
- Jeudi 13 décembre de 13h30 à 16h30
- Vendredi 21 décembre de 13h30 à 16h30
- Mercredi 26 décembre de 14h30 à 17h30

### REFORME DANS LE CADRE DE L'URBANISME

La réforme des autorisations d'urbanisme est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Elle a pour objectif d'améliorer les procédures d'instruction.

Désormais, le demandeur va connaître à l'avance et précisément les pièces à fournir à l'appui de son dossier. Les délais d'instruction sont aussi prévisibles et garantis.

Un « délai de base » figure sur le récépissé remis lors du dépôt de la demande. Si une prolongation s'avère nécessaire pour effectuer des consultations obligatoires (cas de l'architecte des bâtiments de France), celle-ci devra être notifiée au pétitionnaire dans le délai d'un mois à compter de la date de dépôt. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la D.D.E. - Agence Combrailles Nord - 15 rue Eugène Gilbert à RIOM - 04 73 64 64 00

## Calendrier des vacances scolaires 2007/2008

	Semaine traditionnelle	Semaine de 4 jours	Jours à récupérer
Pré-rentrée des enseignants	lundi 3 septembre 2007	lundi 27 août 2007	
Rentrée des élèves des écoles	mardi 4 septembre 2007	mardi 28 août 2007	mardi 28 - jeudi 30 vendredi 31 août 2007 lundi 3 septembre 2007
Toussaint	Du samedi 27 octobre 07 au jeudi 8 novembre 07	Du vendredi 26 octobre 07 au jeudi 8 novembre 07	
Noël	Du samedi 22 décembre 07 au lundi 7 janvier 08	Du vendredi 21 décembre 07 au lundi 7 janvier 08	
Hiver (Zone A)	Du samedi 16 février 08 au lundi 3 mars 08	Du mercredi 20 février 08 au lundi 3 mars 08	lundi 18 - mardi 19 mercredi 20 février 08
Printemps (Zone A)	Du samedi 12 avril 08 au lundi 28 avril 08	Du mercredi 16 avril 08 au lundi 28 avril 08	lundi 14 - mardi 15 mercredi 16 avril 08
Début des vacances d'été	jeudi 3 juillet 2008	mardi 8 juillet 2008	vendredi 4 - lundi 7 mardi 8 juillet 08